

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Voici notre bulletin municipal pour 2020. C'est donc le dernier bulletin du mandat que vous nous avez confié en 2014, et qui s'achèvera avec les élections des 15 et 22 mars prochain. Ces 6 années ont été bien remplies et sont finalement passées très vite...

Compte tenu de l'endettement de la commune (lié depuis les années 2000 à la construction de l'école et de la cantine, la rénovation de la mairie, les lotissements, l'assainissement, etc.), j'avais fixé comme règle de ne pas emprunter à nouveau, pour ne pas aggraver la situation mais au contraire pour engager une phase de désendettement progressif.

Dans ce contexte restreint, nous avons pu réaliser plusieurs projets, dont la rénovation du clocher de l'église qui aura été le plus important chantier du mandat. Nous nous sommes attachés à mener par ailleurs de petits investissements, en fonction des priorités, et toujours en recherchant le maximum de subventions. Vous verrez dans ces pages les réalisations de cette année 2019, et les premières pistes pour 2020.

Comme une nouvelle équipe municipale arrivera en mars prochain, nous n'avons pas souhaité lors de cette dernière année engager la commune sur des projets majeurs. Ainsi, la désignation d'un architecte pour la rénovation de la salle des fêtes a été mise en

attente, et les choix pour le futur lotissement sont préparés mais la décision finale appartiendra aux futurs élus.

Enfin, cette année aura été l'occasion d'organiser des journées citoyennes, pour mener de petites actions sur les chemins, les bâtiments, l'environnement. C'était un réel plaisir pour les élus de passer ces journées avec vous, de réaliser quelque chose de concret avec vous, et tout simplement de passer du temps ensemble et de mieux se connaître. Dans cet esprit, nous vous invitons à une cérémonie de vœux un peu différente de ce qui se fait habituellement, où l'essentiel sera d'être ensemble, pour passer un moment convivial de rencontre et de partage.

Il est temps de vous souhaiter une agréable lecture de ce bulletin, mais je voudrais comme à chaque fois remercier les agents de la commune, les conseillers et les adjoints, et chacun de vous, pour la qualité de nos relations et, finalement, la qualité de vie à Sacé.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très belle année 2020, que j'espère porteuse de santé, de joies et de satisfaction pour vos projets.

Bien sincèrement,

Antoine Valprémit
Maire de Sacé

Cérémonie des vœux : moins de blablas, plus de chichis !!



Après une interruption en 2019 et une réflexion pour trouver une idée plus attrayante pour la cérémonie des vœux, nous vous proposons une nouvelle formule pour cette année 2020.

Au programme, pas de discours interminables et répétitifs, mais simplement un petit mot pour vous accueillir, vous rappeler brièvement les futures manifestations de nos associations, puis place à la convivialité : nous faisons venir un camion à chichis où chacun pourra se restaurer à volonté (et gratuitement), et nous préparons un vin chaud (mais aussi d'autres boissons plus adaptées aux enfants...).

Nous aurions donc un grand plaisir à vous retrouver :

**le vendredi 17 janvier à 18h30,
à la salle communale.**

Informations administratives

LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Vous disposez **jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire** sur la liste électorale de Sacé.

Vous pouvez vous inscrire en ligne : il faut créer un compte sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> puis scanner un justificatif de domicile et un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport).

Ou vous inscrire à la mairie, en complétant le formulaire cerfa n°12669*02, et en fournissant un justificatif de domicile et un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport).

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2019, la commune de Sacé a adhéré au SIAEP de l'Anxure et de la Perche. **Le SIAEP vous facturera l'abonnement et la consommation d'eau potable** de la manière suivante :

- soit 2 factures par an : une facture au mois d'avril/mai sur la consommation réelle, et une facture estimée en novembre (reprenant 50 % de la consommation précédente) ;
- soit si vous êtes mensualisés : les acomptes seront prélevés mensuellement de janvier à octobre (le 10 de chaque mois), puis une facture en novembre régularisera la consommation réelle.

Dans le même temps, pour les maisons du bourg qui sont raccordées, **la commune de Sacé vous facturera l'assainissement collectif** (eaux usées) de la manière suivante :

- soit une facture annuelle au mois de septembre ;
- soit par mensualisation : les acomptes seront prélevés mensuellement de janvier à octobre (le 10 de chaque mois), puis une facture en novembre pour régulariser la consommation réelle.

Les personnes ayant opté pour la mensualisation des factures d'eau potable le seront obligatoirement pour l'assainissement.

Etat civil

NAISSANCES

Paul CHAPLET GAC..... 24 août 2019
Raphaël GUINARD..... 14 novembre 2019

MARIAGE

Krystyna BIEL et Rafal MIERNIK..... 20 juillet 2019
Fanny JUPIN et Christophe ANGOT..... 21 septembre 2019

Les assistantes maternelles

Corinne BOULAY, 4 lotissement Le Roc	06 78 12 10 83
Maryline GANDON, 15 lot. La Croix	02 43 37 67 53
Marie-Laure HUET, La Maçonnerie	02 43 26 32 75
Christine SABIN, 5 lot. des Blanches	06 65 64 20 55
Ivanne SONNET, Le Pré Fleuri	02 43 26 22 83

Actualités de la commune

LOTISSEMENT LE GRAND CHAMP

La commercialisation du lotissement « Grand Champ 2 » se termine progressivement, avec à ce jour 2 parcelles dont la promesse de vente est signée chez le notaire, et **une dernière parcelle qui reste à vendre**, face au cimetière.

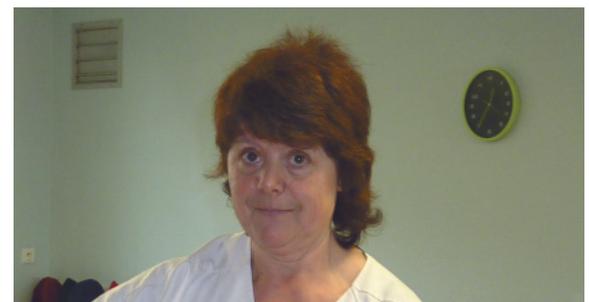
Compte tenu de cette réelle avancée en 2019, le conseil municipal a commencé à réfléchir à l'aménagement de la réserve foncière située dans la continuité. Celle-ci se répartit sur un peu plus de 2 ha, et doit permettre au total la construction d'environ 25 logements supplémentaires. Compte tenu de ce volume, il a d'ores et déjà été validé de réaliser cette opération en deux phases successives, afin que les constructions se fassent progressivement dans les années futures.

La prochaine équipe municipale devra rapidement aboutir la **réflexion sur ce nouveau lotissement**, afin que les premières constructions puissent arriver à partir de 2021.

PERSONNEL COMMUNAL

Du mouvement en perspective pour les équipes municipales : **Pierre-Jean HORREAUX** quitte pour raisons personnelles son poste d'employé communal le 31 décembre 2019, après avoir été présent depuis le mois d'avril. Nous regrettons mais comprenons sa décision, et nous lançons actuellement le recrutement, pour avoir un agent à partir de cet hiver.

Par ailleurs, **Annick DESLANDES** a fait valoir ses droits à une retraite vraiment méritée à partir de mars 2020, après une longue carrière professionnelle et notamment de nombreuses années à la mairie pour l'entretien des bâtiments communaux. Une réflexion est en cours pour redistribuer ces missions sur d'autres agents.



Merci à Annick et Pierre-Jean !!

Investissements

VOIRIE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Après les aménagements de **sécurité routière dans le bourg** réalisés en 2018, nous souhaitons poursuivre ces petits travaux qui permettent de ralentir les véhicules traversant le village et qui sécurisent les piétons et en particulier les enfants.

L'analyse des données enregistrées par les radars pédagogiques montrent que l'entrée ouest du village (route de Montgiroux) présente toujours des vitesses excessives. Nous envisageons donc **d'aménager un mini rond-point**, actuellement réalisé en provisoire, qui ralentira les véhicules entrant ou sortant de Sacé, et sécurisera les accès aux lotissements des Blanchés, du Roc et de la Croix. Cette installation sera cependant franchissable par les poids-lourds et les engins agricoles, à l'instar de ce qui a été fait devant le cimetière. Les demandes de subventions sont en cours, et l'aménagement pourrait être réalisé vers l'été prochain.

Parallèlement, **les routes de campagne** nécessitent une remise à niveau régulière pour boucher les trous et reprendre les surfaces qui s'abiment. Les travaux n'ont pas pu être engagés cette année car les devis nous sont parvenus trop tard, et la pluie de cet automne ne permettait alors plus de les réaliser. Les trous les plus dangereux seront donc traités ponctuellement par de l'enrobé à froid cet hiver, puis **la réfection des voies sera engagée dès les beaux jours sur les secteurs les plus urgents et les plus fréquentés.**

TRAVAUX 2019

L'année 2019 a permis de réaliser plusieurs chantiers d'investissement pour la commune, qui ont été **inaugurés le 18 octobre dernier en présence de Mme la Sous-Préfète de Mayenne, du Directeur de la CAF de la Mayenne**, de plusieurs maires de Mayenne Communauté et de nombreux habitants.

Nous avons décidé de **rénover la garderie**, ce qui n'avait pas été fait depuis la nouvelle école il y a 15 ans. Les entreprises sont intervenues au printemps pour reprendre la toiture (Ets Béché, qui avait déjà fait l'église il y a quelques années), puis pendant l'été pour les cloisons intérieures et les



L'inauguration des travaux, en présence de la Sous-Préfète de Mayenne et des représentants de la CAF.

Sur ce sujet de l'entretien des voiries, selon les choix qui seront fait par les futurs élus de Mayenne Communauté, Sacé aura le choix entre confier ces opérations à partir de 2021 au service commun proposé par Mayenne Communauté, ou poursuivre la gestion directe avec des entreprises de travaux publics.

Enfin, **les panneaux des lieux-dits** en campagne ont été partiellement remplacés dans l'année, car un grand nombre d'entre eux étaient effacés. Les derniers vieux panneaux seront remplacés prochainement, afin que chaque lieu-dit bénéficie désormais d'un panneau neuf.



L'aménagement provisoire, route de Montgiroux.

sanitaires (Ets Leroi), et enfin la rénovation du parquet et l'installation d'un sol souple (Ets Frétygné). **Les bénévoles ont ensuite pris le relais** pour enduire les murs et les repeindre.

Ce projet représente près de **16000 € HT** de travaux, financés grâce au soutien de la CAF de la Mayenne, et avec la possibilité de solliciter une aide de Mayenne Communauté.

Dans le même temps, **un auvent a été construit à l'arrière du bar associatif et du foyer des jeunes.** Cet aménagement permettra à ces deux associations d'avoir un espace extérieur couvert pour développer leurs activités, et il servira également d'abribus pour les collégiens devenus trop nombreux pour le vieil abribus (qui sera prochainement retiré). La réalisation a également été confiée à l'entreprise Béché, pour un montant d'environ **6300 € HT**, celui-ci étant subventionné à 60% par l'Etat et le Département, le solde étant pris en charge à parts égales entre l'association « La Détente » et la Mairie.

Enfin, nous avons remplacé le tracteur communal qui allait nécessiter des réparations importantes, en faisant l'acquisition d'un modèle assez ancien mais plus polyvalent (il est notamment équipé d'une fourche). La négociation avec le vendeur a permis de reprendre notre ancien tracteur, ce qui laisse un coût net pour la commune de **5700 € TTC.**

JOURNÉES CITOYENNES

La commune avait proposé différents chantiers citoyens en 2019. Avec à chaque fois quelques dizaines de participants, ces petites journées de travail collectif ont remporté un vrai succès et ont permis de réaliser de nombreuses actions bien utiles.

Ainsi, le 15 juin dernier, une équipe qui n'avait pas peur de la poussière a rangé les **archives et le grenier de la mairie**. Les découvertes étaient nombreuses, mais cela a quand même représenté 3 plateaux agricoles pour la déchetterie de Martigné. Pendant ce temps, les plus costauds étaient partis refaire les **ponts en traverses de chemin de fer** qui permettent de franchir les ruisseaux sur les chemins de randonnées au départ de la Croix, près du bourg.

Le 6 juillet, une équipe a **retiré tout le mobilier de la garderie**, pour permettre que le chantier de rénovation démarre dès le début des vacances scolaires. Durant le mois d'août, après l'intervention des entreprises, des bénévoles se sont succédés quotidiennement pour **enduire les murs de la garderie puis les repeindre en totalité**. Grâce à cette forte mobilisation, la peinture était terminée à temps pour la rentrée scolaire. Dans le même temps, une petite équipe de parents (et d'élèves...) s'est occupée de la **cour de l'école**, pour reprendre les tracés de jeux de cour, et rajouter plusieurs marelles et escargots bien colorés.

Enfin, le 29 novembre dernier, nous étions dans les chemins et les champs pour **replanter près de 600 arbres !** Parents et enfants étaient présents dès le matin, et ils pourront se souvenir de cette journée dans quelques années en repassant dans ces chemins. Les grands-parents se sont chargés de faire chauffer le barbecue en fin de matinée, cela a permis de faire le midi une pause méritée et de manger chaud avant de retourner créer un nouveau chemin au lieu-dit Blérai.

En fin de journée les 600 arbres étaient tous plantés, à part un petit secteur près du bourg qui avait été réservé pour l'école. **Chaque enfant a ainsi pu planter un arbre** le mercredi 4 décembre.

Cette date du samedi 29 novembre tombant par hasard le lendemain du « Black Friday », cela nous a permis d'inventer malicieusement le « **Green Saturday** » et de bénéficier d'une bonne couverture dans la presse avec des articles dans Ouest-France et Le Courrier de La Mayenne, et d'une interview sur Radio Fidélité dans l'émission « Parole de Maire ».

A n'en pas douter, ces expériences de journées citoyennes ont été des moments agréables et la prochaine équipe municipale pourra sûrement imaginer d'autres projets dans les années futures.



Après le Black Friday, ils créent un Green Saturday

Sacé – Pas d'événement commercial, samedi, mais un chantier citoyen participatif pour planter 600 arbres. C'est plus que le nombre d'habitants !



Une vingtaine d'habitants se sont réunis, samedi, dans la matinée. D'autres sont arrivés dans l'après-midi. Objectif de la journée ? Planter 600 arbres pour recréer des haies bocagères. (PHOTO: OUEST-FRANCE)

L'article paru dans Ouest-France le lendemain de la journée de plantation. L'émission "Parole de Maire" est également écoutable sur le site <http://fidelitemayenne.fr/emissions/parole-de-maire>

ADSB

ADSB 53470 : c'est l' **Association pour le Don de Sang Bénévole**. Elle couvre les 5 communes possédant le code postal 53470 : Martigné sur Mayenne, La Bazouges des Alleux, Châlon du Maine, Sacé et Commer.

Créée en Décembre 2012, l'ADSB 53470 a depuis grandi : après une première année proposant 2 dates, puis six années consécutives à 5 collectes annuelles, **en 2020 ce seront 6 dates de collecte** qui seront proposées aux donneurs.

6 Collectes en 2020
Salle des Loisirs de Martigné

de 15h à 19h

- mardi 18 février
- vendredi 24 avril
- mercredi 8 juillet
- mercredi 2 septembre
- mercredi 28 octobre
- mercredi 23 décembre

Pour le Don du Sang, Rouges ou Blancs,
Soyez pas nuls : Donnez vos Globules!
Un Moment Sympa ! Donnez votre Plasma!
Un Brin de Causette : Donnez vos Plaquettes!

Voici les événements réalisés en 2019 :

- **la Marche de Mai** avait lieu le 12 Mai à Martigné : plus de 200 marcheurs ont pu découvrir la campagne le long des 8 kms de randonnée. Grâce à l'aide de la municipalité, l'ADSB a pu proposer à plus de 300 convives un repas champêtre à l'abri de la salle dans un cadre et une ambiance sympathiques. Programme très dense à Martigné ce jour-là, les marcheurs ont également profité d'un match de foot de haut niveau sur le terrain attenant, de la pause des motards qui ont du cœur sur le parking de la salle et aussi des 5h de Solex dans le Centre Bourg.

- **l'action "Ecole"** à Martigné le 3 Mai : les élèves de CM1 et CM2 accompagnés de leurs enseignants ont été reçus par un des médecins de l'EFS dans la salle de collecte. Avant l'arrivée des premiers donneurs et le début de la collecte ils ont pu écouter les explications du professionnel sur le Don du Sang et l'importance de celui-ci sur notre territoire.

- **la rentrée 2019** : Donner son Sang, Lire, l'ADSB, la Bibliothèque : une action commune à deux associations bénévoles de la Commune de Martigné au travers des 230 Marque-pages confectionnés et offerts à chaque élève, enseignant et encadrant de l'école Galilée.

En 2020, **le dimanche 26 Avril « Les Motards ont du Cœur »** passeront récolter dans toute la Mayenne des promesses de Don de Sang, de Moelle Osseuse ou d'Organes

<http://lesmotardsontducoeur53.e-monsite.com>



Puis **le dimanche 10 Mai 2020, la Marche pour le Don de Sang**, nous marcherons cette année sur les sentiers de Commer

COMITÉ D'ANIMATION

Voici un retour sur les manifestations de 2019 :

- **les 5 heures cyclo** du Comité d'animation : une belle participation pour cette édition 2019 puisque 77 cyclos sont venus sillonner le circuit de 20 km autour du village. Le trophée a été gagné définitivement par le cyclo club de Juvigné. A la suite de ces efforts 110 personnes se sont retrouvés autour d'un repas, une trentaine de randonneurs ont terminé cette journée en arpentant les chemins pédestres de SACE.



- **le jambon à la broche** : malgré la canicule qui a sévit ce jour-là cette manifestation qui a remplacé le cochon grillé a réuni 217 personnes. Le jambon à la broche a été apprécié des convives et sera reconduit samedi 27 juin 2020.



- **le repas des aînés** : 27 personnes étaient présentes au repas organisé et financé par le comité. L'objectif est de garder un lien amical et de rencontre. Les convives ont pu apprécier un menu de fête bien copieux. Cette journée s'est achevée par des amateurs de belote. Les doyens de l'assemblée étaient Bernard et Andrée BETTON (85 et 81 ans).



Le comité d'animation présidé par Didier ROUSSEAU depuis 2012 ainsi que tous les membres remercient la municipalité et les bénévoles venants à l'aide lors de leurs manifestations. Le comité remercie la participation des Sacéens et leur souhaite une bonne année 2020.

LA DÉTENTE

Peau neuve au bar « La Grange »

Cela faisait plusieurs années que l'idée trottait dans la tête des membres de La Détente. L'annonce de la Mairie de réaliser un préau, attendant au bar pour abriter les collégiens qui attendent leur bus, a donné l'occasion à notre association de passer le pas.

Profitant de la période estivale, les **travaux d'aménagement intérieur** du bar ont été réalisés. Une solide équipe de bénévoles s'est employée à faire de ce lieu de vie, un espace encore plus accueillant. Le zinc a été déplacé, des travaux de peinture et de décoration ont été réalisés, pour un coût total inférieur à 1000€.



Le bar a réouvert ses portes, en septembre, dans sa nouvelle configuration pour le plus grand plaisir des membres et des gens de passage. En novembre, le concert du groupe rock « Enki Think » a marqué le retour de la saison des animations dans ce nouvel espace.

A l'occasion de l'assemblée générale, Philippe Betton, Président de l'association depuis plus de 25 ans, a remercié tous ceux qui se sont investis dans ce projet. Il a également profité de ce renouvellement pour annoncer, à l'issue d'un beau discours, qu'il laissait sa place de Président, souhaitant qu'une nouvelle dynamique soit insufflée. Membre de l'association depuis plus de 10 ans, **Jérôme Cormier a été élu Président** et a accepté cette mission.

Afin d'attirer encore plus de monde dans ce lieu de rencontre, nous vous proposerons, en plus des traditionnels concerts, une série d'animations afin de **diversifier nos activités** (Soirée jeux, en partenariat avec la ludothèque de Mayenne, Quizz musical, Soirée lecture etc..). Vous retrouverez l'annonce de ces animations sur un tableau qui sera fixé prochainement, à l'extérieur du bar.

Le bar « La Grange » est ouvert à tous, gratuitement, tous les vendredis soirs. Venez profiter des animations ou simplement échanger, autour d'un verre.

Nos prochains rendez-vous :

- 31 Janvier : Soirée tressage pas très sage, initiation au tressage de l'osier ou du jonc.
- Février : Concert « L'île aux Ukulélés »
- Mars : Fête de la St Patrick

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ce début d'année a été marqué par le changement du bureau de l'association. En effet, notre ancienne présidente Fabienne Palicot, après 7 années passées au sein du bureau de l'APE a cédé sa place. **Le nouveau bureau** se compose de Mr **Pierre Mouëzy à la présidence**, Mr Jérémy Derouault à la trésorerie et Mr Aurélien Helbert au secrétariat.

Cette année l'association continuera à **financer les différentes demandes des enseignants** comme la souscription d'abonnements Titoumax pour les PS-MS ainsi que le petit quotidien pour les CM, des jeux pour la cour de récréation offerts par le Père Noël lors de la soirée sans oublier les sorties de fin d'année.

L'APE a également financé la création de marelles, escargot et piste de vélo, nous remercions les parents qui nous ont aidés à leurs réalisations. D'autres actions sont à l'étude dont une peinture antidérapante pour la sécurité de nos enfants ainsi qu'une chenille alphabétique.

Le 13 décembre dernier, nos enfants ont pu nous faire découvrir des **chants de Noël** et toute l'équipe de l'APE a proposé une soirée conviviale autour des Galettes-saucisses et de gâteaux confectionnés par des parents qui sera sans doute renouvelée au vu de son retour positif. Les enfants ont pu profiter le mardi 17 décembre du spectacle "Le cabaret clownesque de Monsieur ZIG".



Pour nous permettre de récolter les fonds nécessaires au **financement du voyage scolaire** prévu tous les 4 ans qui aura lieu lors de l'année scolaire 2020-2021, nous organiserons plusieurs manifestations dont notre traditionnel vente de brioches, etc. Enfin, notre fête de l'école qui se déroulera le 20 juin viendra clore cette année scolaire.

Parents et futurs parents d'élèves, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe même de façon ponctuelle. C'est un excellent lieu d'échanges et de partages. Merci aux habitants de Sacé qui soutiennent notre association en participant à nos ventes et manifestations.

CHORALE SACÉ MA TOURNÉE

La chorale Sacé Ma Tournée s'est encore agrandie cette année et compte désormais 25 choristes, toujours accompagnés d'Etienne (aux percussions) et de Germain (à la guitare).

Elle continue de s'impliquer localement dans des événements festifs ou solidaires. En juin nous sommes allés participer pour la seconde fois au festival « Un dimanche avec Brassens » à Chailland, journée bien sympathique à laquelle étaient présents nos amis de la chorale des Epinglés. Puis en octobre nous nous sommes produits (pour la première fois !) dans l'église de Montflours à l'occasion du repas des aînés.



Nous préparons désormais notre prochaine participation à un concert au profit du RESF (Réseau Education Sans Frontières) aux côtés de la chorale Chantemayne qui nous a proposé de chanter en première partie. Ce concert aura lieu le **dimanche 19/01/2020 à 15h30 au CHNM de Mayenne**, n'hésitez pas à nous y rejoindre.

Nous serons bien entendu présents également lors de la fête de la musique qui est fixée au vendredi 19/06 cette année, et restons ouverts aux éventuelles propositions de prestations d'ici-là.

Comme chaque année, nous vous rappelons que nous cherchons toujours quelques choristes masculins. Aucune compétence musicale exigée, juste votre bonne humeur et votre envie de participer... Alors messieurs, lancez-vous !

Contact : Anne Bataille, 02.43.26.29.67 ou abataille@orange.fr

FOYER DES JEUNES

Invitation pour tous les jeunes collégiens et lycéens de Sacé et leurs parents :

Vendredi 7 février à 19h00 au foyer des jeunes

Ce sera l'occasion de venir découvrir le fonctionnement du lieu, faire le bilan de l'année écoulée, et boire un verre de l'amitié.

Et puis rencontrer **François Richard, responsable du service commun Ados'com** de Mayenne communauté. Ce service propose différentes activités, sorties et stages encadrés par des animateurs confirmés et est ouvert pendant les petites vacances (sauf Noël) et les grandes vacances.



TÉLÉTHON

4ème édition du Téléthon et encore une belle réussite avec une superbe soirée Moules-Frites où 450 repas ont été servis, un beau week-end à Sacé...



Puis les 6 et 7 décembre dernier, **3 défis ont été réalisés** : une pyramide avec 4907 boîtes de fromage pour un objectif de 3637, un 3ème défi vélo avec 3814 kms effectués pour un objectif de 3637 et enfin un objectif de collecte atteint et dépassé puisque **nous avons reversé la somme de 6612 € à l'AFM TÉLÉTHON !**

Un immense merci à tous nos partenaires, nos bénévoles et tous les participants. Rdv le 24 Octobre pour la soirée Moules-Frites à Martigné et le 4 et 5 Décembre pour notre 5ème édition à Martigné.

POINT LECTURE

La dernière réunion du point lecture, pilotée par Anne-Pascale Gabriel-Charrier, bibliothécaire intercommunale, du réseau de lecture de Mayenne Communauté, montre que **la fréquentation du site de Sacé est en perte de vitesse**. Nous sommes passés de 2700 prêts d'ouvrages en 2017 à 1300 en 2019. Cette baisse importante questionne les bénévoles qui gèrent l'ouverture du point lecture.

Un sondage, en versions papier et numérique, a été mis à disposition des habitants de la commune afin de connaître leurs attentes par rapport à cette offre de service culturel. Les résultats vous seront communiqués durant le premier trimestre 2020.

Rappel : Le point lecture est situé à l'extrémité de l'école Émile Zola. Il est **ouvert le vendredi**, en période scolaire. Les bénévoles accueillent les élèves de l'école, sur le temps des activités périscolaires, de 15h30 à 16h30. L'accueil du public se fait **de 16h30 à 18h30**.

Vous pouvez également, sur inscription au service de la ludothèque « les dés en bulles », emprunter des jeux de société pour une durée de trois semaines.



Pour les vacances de Février, une animation "Histoire du bout des doigts" (lecture d'album et application numérique sur tablette) et un goûter seront proposés.

Mémento

Mairie

3 rue des Camélias
53470 SACE
02.43.02.54.90
mairie@sace.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi :
8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30
Mercredi :
14h00 - 18h00
Vendredi :
8h30 - 12h30

Site Internet :

www.sace.fr

Numéros utiles :

Ecole :
02.43.58.07.39
Garderie :
02.43.02.57.69
Point lecture :
09.72.52.56.92
Planète Couleurs (Louverné) :
02.43.01.27.82

Petit Pégase (transport à la demande) :

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 16h00
Réservation au
02 43 665 333

Déchetterie de Martigné :

Lundi, mercredi et samedi :
9h30 - 11h45
et 13h30 - 17h30

Plages horaires pour les bruits de jardinage et bricolage :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 12h00
et 14h00 - 19h30
Mercredi et samedi :
9h00 - 12h00
et 15h00 - 19h00
Dimanche et férié :
10h00 - 12h00

FIBRE OPTIQUE

Pour rappel, le déploiement de la fibre optique sur 100% de la Mayenne a été conclu en octobre 2017 par une délégation de service public entre le Syndicat Mixte Ouvert « Mayenne Très Haut Débit » et l'opérateur Orange à travers la société « Mayenne Fibre ». Ce contrat prévoit la **construction et la mise en service d'un réseau de fibre optique** pour environ 110 000 logements, sur une durée de 4 ans **jusqu'en octobre 2021**.

A ce jour, les premiers éléments de réseau pour Sacé sont opérationnels : le central optique est situé à Martigné, et il alimente une armoire de fibre optique qui est dans le lotissement du Grand Champ I, face au cimetière. A partir de cette armoire, la fibre optique a déjà été tirée dans les réseaux souterrains existants. Cela permet d'alimenter **déjà les lotissements les plus récents et une partie du bourg**.

Pour la campagne, il reste désormais à **contrôler et si besoin remplacer les poteaux** téléphoniques, pour y ajouter le câble de fibre optique (celui-ci ne remplace pas le réseau cuivre, il s'agit bien d'un second réseau).

Afin de **savoir si votre logement est raccordé** ou prochainement raccordable, vous pouvez le rechercher sur le site <https://www.mayenne-fibre.fr> (cliquer sur « Tester mon éligibilité » puis sur la carte). Vous pouvez même laisser vos coordonnées pour être prévenus au moment du raccordement (en général les opérateurs vous démarchent lorsque votre logement est devenu raccordable).

Vous pourrez alors **souscrire une offre de fibre optique auprès d'un opérateur agréé** pour utiliser ce réseau : il devrait au moins y avoir Orange, Free, SFR et Bouygues. Des frais de raccordement sont possibles, ils sont les mêmes quelle que soit la distance qui sépare votre logement du point de raccordement le plus proche. Les opérateurs font régulièrement des offres commerciales en réduisant ces frais de raccordement, notamment dans les premiers mois d'accessibilité à la fibre.



Carte du site www.mayenne-fibre.fr pour Sacé

Agenda

19 janvier :

Sacé Ma tournée en concert avec Chantemayne, à Mayenne

31 janvier :

Soirée Tressage d'osier, au bar associatif (La Détente)

7 février :

Invitation au foyer des jeunes, avec le service Ados'Com

15 février :

Soirée Saint-Valentin, organisée par le Comité

18 février :

Don du sang (Martigné)

15 et 22 mars :

Elections municipales

5 avril :

Carnaval de l'école

18 avril :

Accueil de la rando moto pour l'association "Lily Rose" par le Comité

24 avril :

Don du sang (Martigné)

26 avril :

Vide-Grenier du Comité

26 avril :

Les Motards ont du coeur

10 mai :

Marche pour le don du sang, à Commer

17 mai :

5 heures de cyclo

20 juin :

Fête de l'école

27 juin :

Jambon à la broche

8 juillet :

Don du sang (Martigné)

*Prochain bulletin
au printemps 2020*